

Commission Fiction du mercredi 12 mars 2025

Compte-rendu

Ordre du Jour

- Point France Télévisions
- Débrief de la rencontre avec Disney+ du 10 mars
- Situation avec Canal+
- Séries Mania et rendez-vous du SPI à Séries Mania
- 11h15 : accueil de Laurent Jaoui et Dominique Attal, Président et Déléguée générale de l'U2R, Union des réalisatrices et réalisateurs, pour une présentation de leur projet « Telefan »

Point France Télévisions

Le 10 février, France Télévisions a reçu les syndicats de producteurs pour un point sur les programmes de Fiction.

Il a été annoncé une modification à venir du calcul de l'audience afin de tenir compte du preview (marqueur important), du replay et du linéaire. Il s'agit d'une révolution interne qui permettra une meilleure vision des audiences tant du point de vue publicitaire que du positionnement vis-à-vis de la concurrence et des plateformes.

Audiences

Le temps de consommation est de 4h23, en linéaire, pour les plus de 49 ans.

Pour la tranche 15/49 ans, le téléviseur n'est plus la norme.

Une étude confirme que les jeunes consomment les programmes sur YouTube principalement.

À noter :

- Aucun changement dans la ligne éditoriale : FTV est très satisfait de sa programmation actuelle
- Aucun impact face au changement de numérotation des chaînes de la TNT.

La présentation transmise par FTV est disponible dans votre espace « membre » à ce lien :

[https://lespi.org/espace-adherents/documentation/relations-diffuseurs/](https://lespi.org/espace-adherents/documentation/rerelations-diffuseurs/)

Le COM a été refusé par l'Assemblée nationale. La trajectoire financière sera donc réétudiée.

Cas YouTube

L'accord de distribution France TV ne monétise pas la reprise des programmes sur YouTube. Contrairement à Arte, FTV n'a pas de stratégie offensive de diffusion sur YouTube, ce qui pose problème aux producteurs.

« Nos vies en l'air » série 6x26 pour Slash est un cas spécial : l'épisode 1 était offert gratuitement sur YouTube (17k vues) mais le reste de la série se trouve sur France.tv. Le groupe public fait la différence entre la promotion d'une série et la diffusion complète d'un épisode.

➔ Les adhérents souhaitent un encadrement des diffusions sur YouTube

Rencontre Disney+ du 10 mars 2025

Les adhérent.e.s du SPI ont rencontré le 10 mars dernier au cinéma Le Louxor :

Kevin Deysson – Directeur des productions originales

Philippe Coen – Vice-président directeur juridique

Delphine Billy – Business Affairs director

de Walt Disney France

La présentation était très structurée et étayée. Cette rencontre a permis aux adhérents de comprendre le fonctionnement de la plateforme. Disney+ va transmettre sa présentation au SPI, après avoir retiré les extraits de films projetés. Elle sera disponible dans l'espace « membre » du site du SPI, dès réception.

Le plus gros succès de Disney+ France à ce jour est Bref2 en collaboration avec un producteur indépendant. Disney précise par là qu'un indépendant peut travailler avec la plateforme.

Après un bref tour de table auprès des adhérents présents à la commission, il s'avère que la réactivité des équipes de Disney+ est bonne, mais ils essuient de nombreux refus.

Situation avec Canal+

C8 n'émet plus depuis le 28 février 2025.

L'accord cinéma est signé.

Dominique Jubin, récemment nommée Directrice de la fiction française Ciné+ OCS serait en cours de négociation de pré-développements.

Un adhérent qui travaille régulièrement avec le groupe estime qu'il n'y a pas de gel de commande ou d'étude, mais un volume très bas.

Un adhérent présent à la commission pense que la chaîne pourrait disparaître dans les deux ans à venir.

Pour l'heure, toute signature semble gelée en Documentaire et Captation de spectacle vivant avec Canal+ et Ciné+.

➔ Un nouveau rendez-vous est nécessaire avec Canal+.

À venir

Le SPI est en train d'organiser une rencontre avec MAX. La plateforme est installée en France depuis 2 ans. Elle va être soumise aux réglementations françaises et les dirigeants souhaitent anticiper la négociation pour aboutir à un accord (suite aux accords Apple et Disney+). Pourtant, au niveau européen, ils sont opposés à cette démarche.

Séries Mania

Séries Mania 2025 se déroulera à Lille Grand Palais du 25 au 27 mars.

Comme chaque année, le SPI aura un stand au Business Lounge du 4^{ème} étage où les adhérent.e.s ont la possibilité de réserver un espace pour l'organisation de leurs rendez-vous. Une page publicitaire sera publiée dans Écran Total et Le Film Français.

Les rendez-vous du SPI à Séries Mania

- Lundi 24 mars à 15h – Conecta – Calm Appart Hôtel
rencontre tripartite France Espagne Canada sur les opportunités de coproduction.
- Mardi 25 mars à 15h – Business France sur le stand du SPI
Programme d'accompagnement au développement de coopérations internationales
- Jeudi 27 mars – deux tables rondes de la CEPI – Théâtre Louis Pasteur
 - 11h30 – Préserver un modèle européen vertueux, les enjeux de la révision SMA
 - 14h30 – La bataille des budget publicitaires, quel impact sur la création de contenus ?

Géoblocage

Nora Melhli était à Bruxelles ce mois de février et y a rencontré des parlementaires européens. Ils l'ont mise en garde face à une marchandisation de la culture.

En effet, le géoblocage est à nouveau menacé dans l'Union européenne car il limite la circulation des œuvres. Il est donc important de se mobiliser à nouveau et trouver de nouveaux arguments pour le défendre ; les parlementaires ralliés à la cause demandent des outils pour maintenir le système, alors que d'autres ne se rendent pas compte de l'impact négatif qu'aurait la fin de ce dispositif.

Accueil U2R pour « Telefan »

La commission accueille Laurent Jaoui et Dominique Attal, Président et Déléguée générale de l'U2R, Union des réalisatrices et réalisateurs.

L'U2R compte environ 150 membres qui exercent principalement en audiovisuel (moins en cinéma et animation).

Laurent Jaoui et Dominique Attal interviennent pour présenter leur projet « Telefan », une plateforme qui mettra à disposition du grand public des films d'une période de création prolifique, tournée vers le patrimoine audiovisuel afin de faire revivre des films qui ne sont plus disponibles. Elle serait complémentaire à l'INA qui ne gère plus les films depuis la fin de l'ORTF (1974).

Il existe déjà des plateformes pour les documentaires. Une étude de marché a démontré la réussite d'une telle plateforme « fiction », principalement pour un public en région, avec un abonnement légèrement inférieur à 5 €/mois.

Du point de vue des producteur.ice.s :

- Telefan prendrait à sa charge le coût de restauration des films, en s'appuyant sur l'IA, ainsi que les démarches de renouvellement des droits.
- Les films gagneraient en visibilité
- La part revenant aux producteurs serait en proportion des heures visionnées.

À ce jour, de grands groupes sont intéressés : Mediawan, Gaumont, JLA...

Le catalogue des indépendants serait bienvenu pour la diversité des oeuvres et pour peser dans la rédaction du futur cahier des charges interne et futures conditions de mise à disposition.

Un accord avec les Centres E. Leclerc pourrait se faire dans le cadre de la promotion de la plateforme afin de toucher le grand public, en proposant les trois premiers mois gratuits.

Les créateurs de ce projet se donnent deux ans pour le développer. C'est également le temps nécessaire à la constitution du catalogue (il faudrait un minimum de 5000 films).

Le projet pourrait être annoncé au Festival de la Fiction de La Rochelle en septembre.

Dominique Attal souhaite obtenir des déclarations d'intention de la part des adhérents et adhérentes du SPI : contactu2r@orange.fr